

Fiche de poste Enseignant CASNAV 50% Secteur Clamecy

Cadre de fonctionnement

« La scolarisation des élèves allophones relève du droit commun et de l'obligation scolaire. Assurer les meilleures conditions de l'intégration des élèves allophones arrivant en France est un devoir de la République et de son École. »

La mise en place d'un soutien linguistique pour les élèves allophones est prévue par la circulaire ministérielle n° 2012-141 du 2-10-2012.

« Les Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours, organiser les liens avec la classe ordinaire et donc prévoir des temps de présence en classe ordinaire. »

Il s'agit de proposer des aides personnalisées en fonction des besoins individuels tout en privilégiant les temps d'inclusion en classe ordinaire.

Profil du poste

• Missions principales :

- Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis par la circulaire 2012-141 en matière de scolarisation des EANA : l'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers ;
- Évaluer les connaissances et compétences des EANA et proposer un parcours de scolarisation dans le 1^{er} degré ou 2nd degré ;
- Construire les emplois du temps des élèves en fonction de leur profil (besoins et potentialités) ;
- Assurer des temps de prise en charge adaptés aux besoins identifiés des élèves : enseignement du français oral et écrit pour tout élève allophone peu ou pas scolarisé antérieurement dans son pays d'origine, découverte du système scolaire et construction des compétences sociolinguistiques ;
- Formaliser le premier parcours de scolarisation des élèves en prenant appui sur le Cadre Européen de Référence pour les Langues et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Accompagner les enseignants des élèves allophones dans leur recherche d'outils pédagogiques adaptés ;
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer le projet individuel de chaque élève en fonction de ses besoins éducatifs particuliers, de son projet personnalisé de scolarisation (PPS) ainsi que les analyses et les apports des autres professionnels ;
- Travailler en équipe avec les différents partenaires afin de favoriser l'inclusion des élèves ;
- Être « personne ressource » au sein du collège ;
- Etablir des relations de confiance, de collaboration et de médiation avec les familles.

● Connaissances et compétences requises :

- Connaître les problématiques liées au parcours migratoire des élèves ;
- Avoir des connaissances en didactique et en pédagogie du français langue seconde (FLS) et français langue étrangère (FLE) ;
- Avoir la certification FLS ou s'engager à le passer ;
- Avoir une solide expérience de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes des enseignements généraux en collège ;
- Être capable de s'adapter à un public qui n'a pas les codes du système scolaire français ou même qui n'a jamais été scolarisé ;
- Être capable de différencier, de répondre à des besoins éducatifs particuliers ;
- Tenir compte de la diversité des élèves et valoriser la compétence plurilingue ;
- S'inscrire dans une approche interculturelle.
- Être capable d'écoute, qualités relationnelles et communicationnelles ;
- Travailler et communiquer avec aisance avec divers partenaires.

Conditions d'exercices

Un poste d'enseignant du 1er degré à mi-temps est vacant à la rentrée 2025 sur le secteur de Clamecy. L'enseignant est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'Inspecteur de l'Éducation nationale en charge de la mission départementale CASNAV.

Nomination annuelle à titre provisoire.

Modalités de candidature

● Pour postuler :

Envoyer pour le lundi 23 juin 9h (délai de rigueur) une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'attention de Madame la Directrice Académique au bureau de l'adjoint à la DASEN : adj.ien58@ac-dijon.fr

Les candidatures retenues feront l'objet d'un entretien spécifique.

● Contact pour information :

Marine Semiao, Conseillère Pédagogique ASH : marine.semiao@ac-dijon.fr 03.86.93.22.14.